



Saint-Martial-le-Vieux (Creuse).

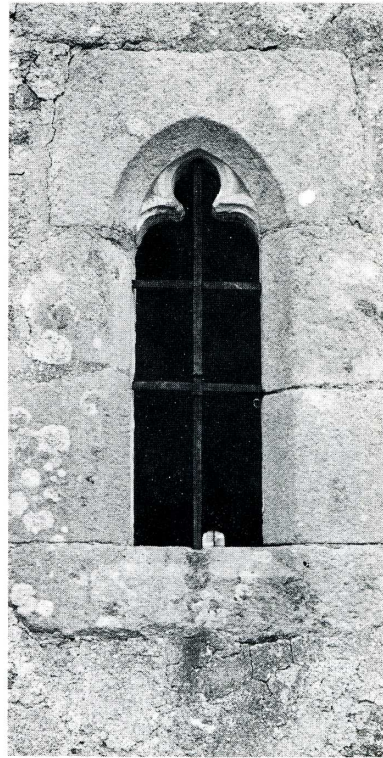
SAINT-MARTIAL-LE-VIEUX

(Creuse, canton de la Courtine-le-Trucq, arrond. d'Aubusson)

Église paroissiale. Voici un notable exemple des destructions de monuments anciens qui s'accompliraient de nos jours sans l'action des associations locales de sauvegarde. L'église de Saint-Martial-le-Vieux remonte à une date avancée de l'époque gothique comme l'indique le style de ses délicates sculptures. Cependant, ses proportions trapues, l'aspect rustique des pierres très dures dont sont faits ses murs, son petit clocher-mur à deux arcades qui a conservé ses deux anciennes cloches, en font un précieux exemple d'église rurale édifée au temps des cathédrales. A la nef couverte de charpente fait suite un sanctuaire voûté sur croisée d'ogives. Une petite croix de pierre est demeurée intacte au sommet du pignon occidental. Avec ses puissants contreforts elle avait été faite pour braver les siècles. Cependant, il y a une dizaine d'années, ne servant plus qu'assez rarement au culte, la municipalité en décida la démolition. C'est alors que fut fondée l'*Association pour la sauvegarde*



Saint-Martial-le-Vieux (Creuse).



*Saint-Martial-le-Vieux
(Creuse).*

de bâtiments et de sites ayant son siège social à la mairie de Magnat-l'Étrange (Creuse) qui obtint en 1971 l'inscription de l'église sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques et qui procéda aux travaux les plus urgents. La Sauvegarde de l'Art Français ne pouvait qu'encourager cette si méritoire action de sauvetage. Elle a donné 30 000 F en 1980.

J.H.